

T/Conseil municipal

A/L'intercommunalité pèsera sur les municipalités

C/Selon Ipsos, à 80%, le choix du bulletin ne dépendra pas seulement des politiques municipales en cours ou promise, mais aussi des résultats obtenus au sein des intercommunalités. Ce sondage récent oriente les actions du dernier conseil municipal 2008 de Barst.

T/Transfert de l'assainissement

A/Après avoir consulté les responsables administratifs de la communauté de communes de Freyming-Merlebach l'assemblée demande à M. le trésorier de la commune et à celui de la communauté le passage à l'actif et au passif des opérations d'assainissement du domaine public construit par la commune de Barst afin de les transférer à la communauté.

T/Viabilité d'un bâtiment agricole

A/Dans le cadre des subventions au titre du fond d'investissement de la communauté de communes, les édiles soumettent une demande au président afin d'obtenir le transfert du solde de la subvention sur le projet de viabilisation d'un bâtiment agricole externalisé.

T/Mise aux normes de la défense incendie

A/Suite aux prescriptions du SDIS qui indiquent que dans le cadre de la mise aux normes de la GAEC Pierre et de la construction d'un troisième bâtiment agricole, il est nécessaire d'apporter 90 mètres cube supplémentaire aux réserves à incendie en place. Le conseil confie les travaux à la société Tao-groupe.

T/Sauvegarde des données informatiques

A/Afin de préparer la mise en place du système d'informations géographiques prévu par la communauté de communes, les élus décident de confier la mise en réseau des PC et sauvegarde des données informatiques à la société ID Réseau de Sarreguemines.

T/Contrat d'accompagnement dans l'emploi

A/Les élus décident de créer un poste CEA commercial destiné à faire de la prospection et de promotion du site de la Ligne Maginot Aquatique de Barst. Elle sera chargée de travailler avec les responsables de l'office de tourisme communautaire de Freyming-Merlebach et le comité départemental du tourisme.

T/Mise à jour de logiciels et formations

A/Les membres du conseil municipal décident d'acquérir des logiciels récents et plus performants pour travailler en mairie. La mise en place sera suivie de formations du personnel qui seront ouvertes aux membres du conseil, aux artisans et aux présidents d'associations.

T/Pose d'antennes wifimax

A/L'assemblée décide de confier la pose des antennes wifimax de la mairie et des locataires des appartements communaux à la société Réseau et Fusion Télécom.

T/Dématérialisation

A/Parmi les nombreuses propositions les édiles décident de confier la mise en place d'un logiciel et le réseau ACTES, en liaison avec la sous-préfecture et la préfecture, à la société FAST.

T/Réaménagement de locaux communaux

A/Les conseillers demandent au maire de déposer un dossier DGE 2009 pour solliciter une subvention destinée à la réfection de locaux communaux existants afin de les réaménager en appartement communal.

T/Financement du RASED

A/M. le maire de Puttelage-aux-Lacs par une missive informe l'assemblée que la participation financière destinée à financer les investissements destinés au RASED baissent et passent de 3 à 2,19 € par élèves scolarisés au collège Jean Eblé de Puttelage.